



Chers amis généalogistes,

C'est avec plaisir que je vous ai rencontrés très nombreux pour notre assemblée générale de début d'année. Comme les années précédentes, le bilan des activités de l'association en 2015 a été encore une fois très riche. Nous avons pu partager les résultats de nos bénévoles, ainsi nos releveurs ont fait un travail remarquable et je les défie de dépasser la barre du million d'actes en 2016. Les projets des fiches généalogiques, des bleuets ont bien sûr été bien méritants. Le panorama ne serait pas complet si je ne parlais pas des activités d'animation de nos réunions et de nos manifestations toujours plus nombreuses. Notre association se porte bien et le nombre de membres est stable ou en légère croissance d'année en année avec près de 400 membres. Lors de cette AG, nous avons renouvelé en partie les membres du conseil d'administration et c'est toujours avec enthousiasme que j'ai accueilli trois nouveaux dont Thierry notre nouveau trésorier.

Je voulais dire un mot aussi, sur le lieu choisi cette année pour notre l'assemble générale que j'ai trouvé très joli et j'en profite pour remercier mon équipe d'organisateur qui ont fait le bon choix.

Pour notre bulletin de liaison, j'encourage les volontaires à nous faire parvenir des articles d'intérêt général avec lesquels nous enrichirons nos futures publications.

Je vous donne rendez-vous très bientôt, lors d'une réunion ou d'une journée de généalogie, pour partager votre passion pour la généalogie.

Patrick Cavallo

RÉUNIONS ET PERMANENCES :

Réunion mensuelle de Roquebrune. Le 1er samedi du mois, de 14 h à 17 h. Animée par Maryse Lacoste & Gabriel Maurel

Réunion mensuelle d'Antibes. Le 2e samedi du mois, de 14 h à 16 h. Animée par Mireille Ghigo et Marc Cotteret.

Permanence de Roquebillière. Le 2eme samedi du mois, de 14:30 h à 16:30 h. Animée par Gabriel Maurel

Permanence de Nice-MIN. Le 2e vendredi du mois, de 9 h à 12 h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM. Animée par Michèle Parente.

Permanence de Mouans-Sartoux. Prendre rendez-vous auprès de Georges Roland (roland.agam@gmail.com).

Réunion mensuelle de Nice. Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène Lochey, Denis Colmon, Denise Loizeau et Colette Bettenfeld. Accès à la bibliothèque de l'AGAM

Réunion mensuelle de Villeneuve-Loubet. Le 2e jeudi du mois. Animée par Mireille Ghigo et Marc Cotteret

Formations :

Des séances de formation - information (informatique, GeneaBank, Geneanet, logiciels...) sont proposées une fois par mois de 14 h à 17 h à notre local du MIN.

Inscription obligatoire.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées au secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM
1 bd Colonel Giaume
06340 LA TRINITÉ.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie:
 - o formation Généatique ;
 - o formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider : la formation Nimègue est pour vous.

Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2^e étage. L'entrée principale du MIN a été déplacée. Elle se trouve «Porte C», au n° 61 de la route de Grenoble, entre le Concessionnaire de voiture Peugeot et la Poste Saint-Augustin.

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, contactez les responsables au cours de la réunion mensuelle de Nice aux A.D. La liste se trouve sur le site Internet. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous ! Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM
Le moulin de Negron
1 Boulevard Colonel Giaume
06340 La Trinité

ou par mail à Denise Loizeau, loizeaud@gmail.com
ou à Anne-Marie Grac anne-marie.grac@wanadoo.fr

Les informations seront publiées après validation du bureau.

Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délais, seront insérées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.org

Quelques adresses électroniques :

- Denise Loizeau, bulletin, liste de diffusion Yahoogroups : loizeaud@gmail.com
- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier (Thierry Adam) : thierry.adam.genealo@free.fr
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Points GeneaBank (Louise Bettini) : geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle Parente) : parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille Ghigo) : mirghigie@orange.fr
- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Michèle Parente) : parentemichele@yahoo.fr

NOTRE BASE AGAM :

Nouvelle mise à jour de la base Agam :

- Aiglun, mariages 1841-1912, 129 actes;
 - Aspremont, mariage 1738, correction, -1 acte;
 - Berre-les-Alpes, mariages 1673-1837, 582 actes ;
 - Escarène (L'), mariages 1579-1910, 2 695 actes ;
 - Gorbio, naissances 1811-1916, 811 actes ;
 - Menton, naissances 1861-1905, 11 291 actes;
 - Nice-St-Martin, mariages 1775-1813, 1160 actes ;
 - Nice-St-Martin, mariages 1566-1592, 476 actes
 - Nice-Ste-Réparate, naissances 1670-1677, 3807 actes ;
 - Nice (1814-1860), paroisse St-Martin, mariages 1814-1856, 2075 actes qui remplacent l'ancien dépôt 1814-1850, 1721 actes, soit +354 actes ;
 - Monaco, naissances 1794-1813, 616 actes ;
 - Mujouls (Les): mariages 1820-1915, 106 actes ;
 - Péone, mariages 1694-1904, 809 actes qui ont remplacé un précédent dépôt de 810 actes (donc -1 acte) ;
 - Puget-Théniers, mariages 1861-1914, 438 actes
 - Sallagriffon, mariages 1843-1903, 58 actes ;
 - Sigale, mariages 1622-1824, 1108 actes ;
 - Sospel, état des âmes de 1753, 2981 actes ;
 - Vence, décès 1720-1766, 3705 actes.
- Soit + 30 315 actes.

La base compte, à ce jour, 993 163 actes.

Alain Otho.

Elle grossit toujours grâce au travail des bénévoles que l'on ne remerciera jamais assez. Notre objectif 2016 est de passer le million d'actes dépouillés, c'est à notre portée !

P. CAVALLO.

JOURNÉES GÉNÉALOGIQUES DU GARD :

Le s 21 et 22 novembre 2015, nous avons représenté l'AGAM aux « Journées généalogiques du Gard » qui ont eu lieu à Nîmes au stade des Costières.

Étaient présentes plusieurs associations généalogiques habituées de ce rendez-vous, ainsi que quelques professionnels (CDIP, Heredis, libraires, etc.)

En fin de matinée, le responsable de la Culture à la mairie de Nîmes a fait le tour des stands ; un discours a suivi. À cette occasion, notre association ainsi que celle du Vaucluse ont été récompensées pour leur assiduité par la remise d'un très beau livre sur Nîmes. Cela s'est terminé par un sympathique apéritif.

Suivant la tradition, nous avons eu le plaisir de revoir plusieurs adhérents : Mme Dania-Maurice, la famille Bourrouille au grand complet, et MM. PIQ père et fils.



Toujours des demandes concernant les recherches en Italie, ainsi que Grasse, Nice diverses paroisses, etc...

Néanmoins, tout le monde a constaté une diminution du nombre de visiteurs : est-ce le froid, les événements, ou...

À suivre,

Michèle PARENTE & Annie FREDIANI.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 JANVIER 2016:

RAPPORT MORAL :

L'AGAM est actuellement l'association généalogique la plus importante des Alpes-Maritimes.



Le président Patrick CAVALLO remercie tous les volontaires qui participent à la vie de l'association, ainsi que tous les adhérents, pour l'intérêt qu'ils portent à l'AGAM.

Il présente aujourd'hui le bilan des activités de l'association pour l'année 2015.

Les administrateurs : ils étaient 11 en 2015.

- Administrateurs sortants se représentant en 2016 :
 - o Patrick Cavallo,
 - o Anne Marie Grac.
- Administrateur sortant ne se représentant pas : Renée Olivari.
- Administrateur démissionnaire en cours d'année 2015 : André Otto-Bruc.
- Nouveaux candidats pour 2016 :
 - o Thierry Adam,
 - o Arlette Fixot,
 - o Annick Girardet.

Selon l'article VII des statuts de l'AGAM, le conseil d'administration peut comprendre de six à seize membres.

Les réunions et permanences : elles se tiennent à Antibes, Biot, Mouans-Sartoux, Nice, Roquebillière, Roquebrune et Villeneuve-Loubet.

Au cours de l'année 2015, les relevés d'une vingtaine de communes du 06 étaient effectués par les bénévoles de l'AGAM et déposés sur **GeneaBank**, la base est ainsi passée de 920 792 actes en 2014 à 962 848 actes au 31/12/2015. Une autre vingtaine de communes sont en cours de relevés en ce début d'année 2016.

Michèle Parente et Mireille Ghigo remercient chaleureusement tous les releveurs et en particulier ceux qui résident au loin.

L'AGAM a organisé et participé à une trentaine de manifestations en 2015 : journées, rencontres, salons, festivals etc. dont certaines ont fait l'objet d'articles de presse.

Des thèmes de formation sont disponibles, l'AGAM est ouverte à toutes les demandes et propositions des adhérents.

Le bulletin de liaison de l'AGAM paraît chaque trimestre. Il génère un travail non négligeable de préparation. Les volontaires peuvent se manifester pour y participer et sont les bienvenus.

Le site web de l'AGAM a reçu plus de 68 000 visites en 2015 depuis la France et le monde entier.

Les fiches **généalogiques de l'AGAM** : elles sont aujourd'hui environ 190 000 classées par ordre alphabétique et localisées par lieu d'origine et réparties dans 65 pays, 99 départements français, 153 communes des Alpes-Maritimes couvrant la période de 1800 à 1920.

Elles sont consultables sur le site web de l'AGAM dans l'espace réservé aux adhérents ainsi que dans le Yahoo groupe AGAM-06 et elles sont disponibles également dans une base consultable par les adhérents auprès des responsables lors des permanences, réunions et journées de généalogie. Un jeune stagiaire a élaboré un programme simple à utiliser pour visionner facilement les fiches sur le site web de l'AGAM.

Numérisation au consulat d'Italie : une numérisation au consulat d'Italie a été effectuée en 2013 pour des actes couvrant la période 1876 – 1907, un premier DVD a été remis à l'archiviste (1876 – 1903), des relevés ont été faits pour Nice, Cannes, Grasse et Digne et la remise officielle des relevés au consulat a eu lieu le 20 février 2015. En 2016, il faudra poursuivre la numérisation et continuer les relevés.

Le projet Bleuets 2015 :

- Près de 100 000 actes, documents et photos ont été recueillis, numérisés, exploités, saisis et analysés dans la base pour les seuls 11 396 maralpains.
- Des journées à l'initiative des municipalités ont été organisées en hommage aux Poilus de leur commune morts pour la France à Drap,

Breil, Peillon, Venanson, Saint-Martin du Var.

- La 2^e Rencontre Généalogique Nationale sur la Grande Guerre a eu lieu à Grenoble, en juin 2015.
- Les Bleuets ont participé aux journées européennes du Patrimoine pour le 10^e anniversaire du Service historique de la défense au Château de Vincennes, à l'invitation de Jean-François Pellan, président de la Fédération française de généalogie.
- Un serveur a été acquis avec la subvention spécifique du Conseil départemental pour la base des Bleuets.

Les objectifs pour 2016 sont : la classification de la base dans le serveur, les Italiens et les fils d'étrangers, le développement au niveau départemental et national.

AUGUSTA 06, projet dû à l'initiative de Marc Duchassin, est un arbre universel pour le département des Alpes-Maritimes. L'arbre est consultable sur Geneanet. Augusta06 signifie *Arbre Universel sur Geneanet pour un Usage Solidaire du Travail (mené) sur nos Ancêtres dans le 06*.

GeneaBank : 87,2 millions d'actes disponibles en janvier 2016 pour 80,9 millions d'actes en janvier 2015.

Geneanet : un contrat de partenariat pour les collections a été signé par l'AGAM en 2010. Cela crée un revenu supplémentaire basé sur le nombre de consultations de notre base. La base déposée par l'AGAM sur Geneanet est la même que celle de GeneaBank.

Bigenet : c'est le site de la Fédération française de généalogie, il comporte 52,5 millions d'actes début 2015, 55,3 millions début 2016. 53 associations généalogiques sont participantes. Un contrat de partenariat a été signé par l'AGAM en 2013.

Prix Villers-Cotterêts :

Patrick CAVALLO procède à la **remise du prix Villers-Cotterêts de l'AGAM** destiné à récompenser des adhérents participant activement au travail de l'association.

Le prix est attribué cette année à Denis COLMON, Gabriel MAUREL et Josiane ASSO.



Bilan des objectifs 2015 :

Il est satisfaisant, il avait été fixé ainsi :

- Poursuivre et développer l'organisation des journées généalogiques.
- Développer le groupe d'aide sur l'Italie.
- Faire évoluer le projet Bleuets au sein de l'AGAM.
- Susciter de nouveaux projets généalogiques.
- Rester à l'écoute des adhérents pour les formations, réunions et permanences.
- Pérenniser notre volume de dépouillements.

Objectifs 2016 :

- Rester à l'écoute des adhérents pour les formations, réunions et permanences.
- Poursuivre et développer l'organisation des journées généalogiques.
- Dépasser le million d'actes dépouillés.
- Susciter de nouveaux projets généalogiques.

Le rapport moral soumis au vote à main levée est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Georges ROLAND, trésorier de l'AGAM, présente le rapport financier. Les comptes ont été vérifiés par Thierry ADAM, le bilan est sincère et conforme aux états présentés.

Au 31/12/2015, les adhérents de l'AGAM étaient au nombre de 380, en augmentation par rapport à l'année 2014. Les adhésions se développent en dehors du département.

Le bilan financier 2015 est positif :

- Recettes : 14 855,44 euros.
- Dépenses : 12 907,45 euros.

Le rapport financier au vote à main levée est approuvé à l'unanimité.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs sortants sont Patrick Cavallo et Anne-Marie Grac qui se représentent, Renée Olivari qui ne se représente pas. Les nouvelles candidatures sont celles de Thierry Adam, Arlette Fixot et Annick Girardet.

Un vote est proposé à bulletin secret. Les suffrages sont recueillis dans une boîte et ensuite dépouillés.

Résultats : 123 votants.

- Patrick CAVALLO : 122 bulletins pour – réélu.
- Anne-Marie GRAC : 116 bulletins pour – réélue.
- Thierry ADAM : 123 bulletins pour – élu.
- Arlette FIXOT : 122 bulletins pour – élue.
- Annick GIRARDET : 117 bulletins pour – élue.

Les 5 candidats, qui se sont représentés ou présentés, sont tous élus comme membres du conseil d'administration de l'AGAM à la majorité des suffrages exprimés.

Pour l'année 2016, le conseil d'administration de l'AGAM est composé des 12 membres suivants :

- Louise BETTINI,
- Stéphanie CALVIERA-RAYER,
- Patrick CAVALLO,
- Annie FREDIANI,
- Anne-Marie GRAC,
- Denise LOIZEAU,
- Gabriel MAUREL,
- Michèle PARENTE,
- Georges ROLAND,
- Thierry ADAM,
- Arlette FIXOT,
- Annick GIRARDET.

❖ RAPPEL DU RÈGLEMENT

L'adhésion à l'AGAM est réservée aux généalogistes non professionnels.

❖ QUESTIONS DIVERSES

- Différentes questions sont posées sur les relevés et les états des âmes. Une carte des relevés effectués est demandée.
- Marc DUCHASSIN présente l'arbre universel Augusta06 qu'il a élaboré et déposé sur Geneanet. Il compte aujourd'hui 310 000 individus. Aucun contemporain n'y est inscrit.
- Stéphane SAINSAULIEU parle de l'action des Bleuets et présente le serveur, acquis par l'AGAM, qui centralise toutes les données recueillies par le groupe.

La séance est levée à 13h, elle est suivie d'un repas partagé sur place, entre les adhérents, au restaurant du Ligure.

D. LOIZEAU.

RÉUNION AUX A.D. - MERCREDI 27 JANVIER 2016

Séance animée par Hélène Lochey.

Secrétaire de séance : Denise Loizeau.

Présents : 17 participants.

Absents excusés : Adeline Biehler, Anny Chiamisa, Denis Colmon, Colette Frisé, Pierre La Barre, Paul de Lapeyre de Bellair, Robert Wagner.

PROGRAMME

De 14h à 14h30 : accueil et entraide personnalisée et accès à la bibliothèque (liste des ouvrages disponibles et autres informations utiles sur le site de l'AGAM : www.agam-06.org).

À 14h30, Gilles Bouis, archiviste et bibliothécaire diocésain, présentera son livre *Le diocèse de Nice - Histoire et identités d'une terre de contrastes*.

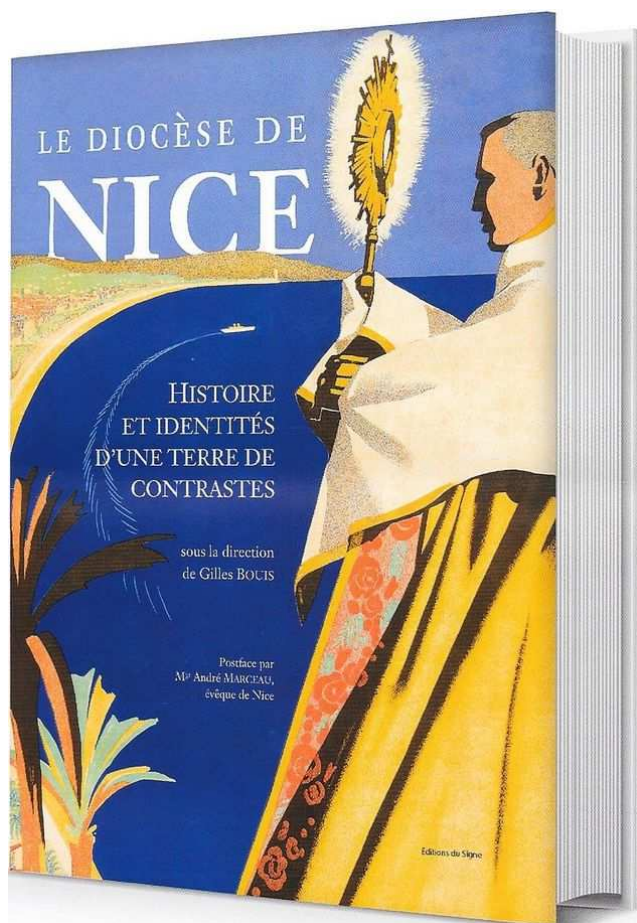
Puis le tour de table habituel.

PRÉSENTATION

Présentation du livre *Le diocèse de Nice - Histoire et identités d'une terre de contrastes*, par Gilles Bouis.



Ce magnifique ouvrage de 295 pages est le résultat du travail de groupe d'un comité scientifique composé d'archéologues, d'archivistes et d'historiens assistés d'un cartographe et d'un photographe. Il retrace 17 siècles d'histoire du diocèse de Nice, depuis les premières communautés chrétiennes de l'Antiquité tardive jusqu'au synode diocésain de 2009.



Les limites du diocèse sont approximativement celles des Alpes-Maritimes à l'exception des Iles de Lérins faisant partie du diocèse de Fréjus.

Le livre se compose de cinq parties :

- 1) Des origines à la Renaissance.
- 2) Du concile de Trente à la Révolution française.
- 3) Entre Piémont-Sardaigne et France, le diocèse de Nice face aux changements de souveraineté.
- 4) Religiosité populaire et luttes anticléricales.
- 5) Les défis de la sécularisation.

TOUR DE TABLE

Yves Maria relève les mariages d'Illonse.
Patricia Grimaud prépare avec Roger Reynier un exposé sur les Pénitents.



L'assemblée générale de l'AGAM s'est tenue samedi 23 janvier 2016 à Nice. Les adhérents recevront le compte-rendu début février.

En février 2016, il n'y aura pas de réunion aux A.D., la réunion sera décalée au 9 mars 2016.

La réunion normale du dernier mercredi du mois aux A.D. se tiendra le 30 mars 2016.

La séance est levée à 16h45.

Denise Loizeau, janvier 2016.

LES « FICHES GÉNÉALOGIQUES » DE L'AGAM

Les fiches généalogiques de l'AGAM constituent une base de données. Elles sont 190 000 (mariages et décès) et couvrent la période de 1800 jusqu'à 1920 environ. Elles sont classées par ordre alphabétique (nom et prénom) et par le lieu d'origine qui se situe non seulement dans notre région, mais également dans bien d'autres horizons.

Elles se répartissent dans 316 lieux :

- 65 pays :

Afrique, Algérie, Allemagne, Angleterre, Antilles, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chili, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Kenya, Lettonie, Liban, Libye, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malte, Maroc, Maurice (Rép.), Mexique, Moldavie, Monaco, Norvège, Nouvelle Zélande, Palestine, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, San Marin, Slovaquie, Sri Lanka (Ceylan), Suède, Suisse, Syrie, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vénézuëla, Viêt Nam ;

- 99 départements français ;

- 153 communes des Alpes-Maritimes.

La base est entièrement consultable :

Sur le site de l'AGAM :

http://www.agam-06.com/?page_id=1027

Sur le forum de discussion :

groups.yahoo.com/neo/groups/agam-06/info

Ainsi qu'auprès des responsables lors des réunions et permanences d'Antibes, Nice, Roquebrune, Villeneuve-Loubet et des diverses journées de généalogie.

L'objectif actuel est de terminer l'indexation des lettres D, G et M.

HISTORIQUE

Au printemps 2009, l'AGAM lance un vaste projet de numérisation. Selon une première estimation, ce sont 150 000 fiches généalogiques environ qui sont à photographier en vue de constituer une base de données.

Une petite équipe de numérisation des fiches se constitue au départ avec Mireille Ghigo, Denise Loizeau et Denis Colmon.

- Mireille héberge chez elle les 55 tiroirs contenant les fiches ainsi que le matériel photographique, elle accueille l'équipe tous les mardis pour des séances de travail intense de numérisation dans une ambiance joyeuse.
- Denise, entre deux mardis, renomme les photos des fiches.

- Denis les classe et les met en ligne sur le Yahoogroupe.

Rapidement, l'équipe première bénéficie de la participation successive de Marc Cotteret, Jean-Baptiste Goiran et Anne-Marie Grac.

EXPLOITATION ET CLASSIFICATION

En novembre 2013, la numérisation s'achève avec un total de 190 000 fiches numérisées, 40 000 de plus que l'estimation initiale.

Le travail n'est pas terminé pour autant :

- Denise achève de renommer les photos,
- Denis se lance dans l'indexation par lieu d'origine.

La localisation par lieu permet également de repérer et d'éliminer les doublons, ce qui ramène le nombre des fiches à 189 600 pour la « base alpha » (par ordre alphabétique).

Divers articles, dans le bulletin de liaison, informent régulièrement les adhérents de l'évolution du projet.

Voir dans le site Internet de l'AGAM :

ACTIVITÉS DE L'AGAM - Bulletin de liaison :

- bulletin n° 9, 1^{er} trimestre 2010, page 8 ;
- bulletin n° 10, 2^e trimestre 2010, page 8 ;
- bulletin n° 16, 4^e trimestre 2011, page 4 ;
- bulletin n° 17, 1^{er} trimestre 2010, page 3 ;
- bulletin n° 21 mars, 2013 pages, 10/11 ;
- bulletin n° 24, décembre 2013, page 3.

UTILISATION

L'examen des fiches permet de se plonger parfois dans l'histoire de familles illustres comme, par exemple, celle des descendants des comtes Saissi de Châteauneuf, seigneurs de Châteauneuf et des Martini de Châteauneuf, seigneurs de Châteauneuf, de Puget et de Figanières, comtes de Pigna, seigneurs de Dosfraires (bulletin n° 21, mars 2013, page 11).

Denis Colmon, mars 2016

RÉUNION À ROQUEBRUNE, SAMEDI 5 MARS 2016

La séance est animée par : Jeanine et Maïté Truchi.

Secrétaire de séance : Jeanine Truchi.

Présents : 10.

PROGRAMME

Accueil, informations diverses, tour de table, entraides personnalisées, généalogique et paléographique.

ACCUEIL, INFORMATIONS DIVERSES

En l'absence de **Gabriel Maurel**, c'est **Jeanine Truchi** qui accueille et donne les diverses informations :

ÉTAT D'AVANCEMENT DES RELEVÉS

Le relevé des **naissances de Monaco de 1794 à 1813**, fait par **Christian Ghis**, vérifié par **Gabriel Maurel**, est dorénavant disponible sur **GeneaBank**.

Idem pour le relevé des **naissances de Gorbio de 1885 à 1900**, fait par **Jeanine Truchi**, **Maïté Truchi** et **Eliane Garra**, vérifié par **Gabriel Maurel**.

Confirmations Sospel 1753: relevé saisi par **Gabriel Maurel**.

Décès de Monaco de 1794 à 1813 : relevé en cours par **Christian Ghis**, **Gabriel Maurel** en assurera la vérification.

Mariages de Roquebrune-Cap-Martin de 1794 à 1940 :

- **de 1794 à 1902** : vérification en cours des relevés **CGRM** par **Gabriel Maurel** ;

- **de 1903 à 1908** : relevé d'**Eliane Garra** en cours de saisie et de vérification (nota : pas de mariages en 1906 ? à vérifier avec la mairie);

- **de 1909 à 1940**, **Eliane Garra** continue le relevé.

Décès de Gorbio de 1901 à 1940 : relevé en cours par **Maïté Truchi**.

Naissances de Moulinet de 1680 à 1711: relevé en cours par **Jeanine Truchi**.

TOUR DE TABLE

Jean-Claude COLIN a été envoyé par Maryse LACOSTE. Il recherche des descendants d'une Mme LOTTIER de Gorbio, une grand-mère de 80 ans qui veut faire une cousinade pour son anniversaire. Maïté Truchi va l'aider et il va aller à la mairie de Gorbio.

Eliane GARRA reçoit de Jeanine Truchi les renseignements trouvés pour MURAT et REVELLI.

M. & Mme Edouard AUGIER reçoivent de Jeanine Truchi les renseignements demandés pour COSSO.

Monique ROUX cherche les ° x † sur Menton de 1400 à 1580. Elle est remontée jusqu'en 1400 grâce au livre écrit par M. GHERSI consultable à la bibliothèque : pas d'état civil mais des actes notariés.

Richard ASSO recherche toujours ses ancêtres ASSO.

Simone LEMAIRE et **Anne Marie LORENZI** sont présentes.

Prochaine réunion : **samedi 2 avril 2016 à 14h** dans le Centre Culture & Loisir de Roquebrune.

La séance est levée à 16h30.

PATRONALE DE LA "BRANDA".

Cela a bien commencé : M. le Maire était présent à 9h et a procédé à l'ouverture de la salle Louis Giausseran.

Par contre, suite aux intempéries de Nice, Annie Frediani et Michèle Parente ont attendu, avant de

venir, d'être informées par Gabriel Maurel de l'état des routes.

Maité Truchi, arrivée en cours de journée, retardée par un éboulement sur la route Menton-Gorbio, est venue compléter l'équipe de l'AGAM.

Dès 10h, nous avons reçu une première visite. Cette personne, non originaire de Gorbio, mais y résidant, est responsable des Pénitents blancs (peut-être un possible intervenant à une prochaine réunion à Roquebrune).

Vers 13h, les représentants de Dolceacqua nous ont rendu visite.

À partir de 16h, la fréquentation s'est accrue avec un certain nombre de bons contacts.

Cela jusqu'à 18h et alors que l'on rangeait le matériel, un des artisans ayant participé à la fête patronale est arrivé en courant pour avoir des renseignements.

Comme il réside à Menton, rendez-vous a été pris à la prochaine réunion à Roquebrune.

Gabriel Maurel, octobre 2015.

Les Mesures anciennes:

Il m'a semblé intéressant de faire un petit article sur les mesures anciennes, en effet lors de la consultation d'un acte notarié, que ce soit un testament ou une transaction commerciale nous retrouvons des unités qui ne nous sont pas toujours familières. De part sa situation géographique à caractère frontalier, l'actuel département des Alpes-Maritimes, constitué d'une partie de la Provence qui fut rattachée au Royaume de France en 1481 et du comté de Nice qui ne fait partie de la France que depuis le référendum de 1860. Notre département actuel est à cheval sur deux anciennes administrations et deux types de mesures. C'est pour cela que je vous propose d'étudier le sujet au regard de la situation propre à la province française ainsi que celle du Duché de Savoie.

D'une façon générale, les mesures avant le système métrique étaient très variables d'un lieu à un autre comme nous le verrons dans les quelques exemples ci-après :

LONGUEUR

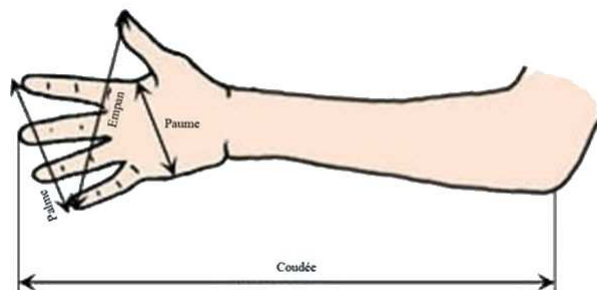
Mesures de France utilisées avant le système métrique :

Ligne	12 points	2,2	millimètres
Pouce	12 lignes	26,2	millimètres
Pan	9 pouces	0,243	mètre
Pied	12 pouces	0,324	mètre
Toise	6 pieds	1,949	mètre
Canne (d'Aix)		1,990	mètre
Lieu de poste	2000 toises	3,898	kilomètres
Lieu commune		4,445	kilomètres
Lieu provençale	3000 cannes	5,97	kilomètres

Le mille romain valait 1472 mètres.

Mesures de Piémont, utilisées jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Linea	ligne		1,8	millimètre
Pollice	pouce	12 linee	22	millimètres
Palmo	pan	12 pollici	0,262	mètre
Canna	canne	8 palmi	2,096	mètres



SURFACE

Mesures de France utilisées avant le système métrique :

Ligne carrée	0,05	cm ²
Pouce carré	7,327	cm ²
Pied carré	0,1055	m ²
Toise carrée	3,798	m ²
Canne carrée	3,96	m ²
Arpent commun	47,21	ares

Mesures de Piémont, utilisées jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Moturale	motural		0,965	are
Eminata	éminé	8 moturali	7,722	ares
Starata	sétéree	2 eminate	15,445	ares
Giornata	journée	1 starate 1/2	38,612	ares

Même au XX^e siècle, dans le Piémont, les agriculteurs, lorsqu'ils parlaient d'un terrain, utilisaient la journée et le trabuc qui est égal à 9,50 m².

La journée ou journal, foissée, hommée était la surface que pouvait travailler un homme dans une journée.

L'éminée était la surface qui pouvait être ensemencée par un setier de grain,

CAPACITÉ

Mesures de France utilisées avant le système métrique :

Matières sèches :

Panal (grain)		39,025	litres
Setier (grain)	4 panaux	156,10	litres
Charge	2,5 setiers	390,25	litres
Minot (sel)		38,64	litres



Liquides :

Pinte		0,95	litre
Pot		1,131	litre

Coupe	24 pots	31,5	litres
Millerolle	3 coupes	94,5	litres
Muid		268,23	litres

La charge avait souvent une capacité variable selon la nature de la matière transportée (on trouve le blé = 320 litres, vin =100 litres, bois =125 kg).



Mesures de Piémont, utilisées jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Matières sèches :

Moturale	motural		2,527	litres
Quartieri	quartier	4 moturali	10,109	litres
Emina	émine	2 quart.	20,219	litres
Sestiere	sétier	2 emine	40,437	litres
Carica	charge	4 sest.	161,75	litres



Liquides :

Pinta	pinte	0,786	litre
Carica, salma	charge, saumée	94,35	litres

(En général, le vin, l'eau de vie et l'huile étaient négociés au poids)

POIDS :

Mesures de France utilisées avant le système métrique :

Gros		3,8	grammes
Once		30,59	grammes
Marc	8 onces	0,244	kilo
Livre (poids de marc)	2 marcs	0,489	kilo
Livre (quintalière)	.	0,403	kilo
Rup	20 livres	8,075	kilos
Quintal	6 rups	48,45	kilos

L'once romaine valait 27,25 grammes
L'once anglo-saxonne vaut 28,37 grammes et 31,104 grammes pour les matières précieuses.
En Provence, la livre avait des variations importantes, on pouvait trouver 0,379 kg à Aix, 0,391 kg à Arles, 0,400 kg à Carpentras, 0,488 à Avignon et 0,388 à Marseille.



Mesures de Piémont, utilisées jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Oncia	once		26	grammes
Libbra	livre	12 once	0,312	kilo
Rubbo	rup	25 libbre	7,79	kilos
Cantaro	quintal	6 rub.	46,74	kilos

Mesures employées dans la Marine

Goue	3 pans	0,72	mètre
Brasse	5 pieds	1,624	mètre
Encablure	1/10 mille	185	mètres
Tonneau de jauge		2,83	mètres cubes

P Cavallo

**RÉUNION AUX A.D.
MERCREDI 9 MARS 2016**

Séance animée par Hélène Lochey assistée de Denis Colmon.

Secrétaire de séance : Denise Loizeau.

Présents : 20 participants.

Absents excusés : Colette Frisé, Pierre La Barre, Bernard Roubeau, Robert Wagner.

PROGRAMME

De 14h à 14h30, accueil et entraide personnalisée.

À 14h30, Alain Otho nous présentera la seconde partie de son exposé : "La frontière franco-italienne des Alpes-Maritimes de 1861 à 1947 ; les litiges frontaliers".

Puis nous ferons notre tour de table habituel.

INFORMATIONS

Les adhérents ont la possibilité de s'inscrire auprès de Michèle Parente aux séances d'entraide qui se tiennent le 3^e samedi du mois l'après-midi au bureau de l'AGAM au MIN : parentemichele@yahoo.fr

Samedi 26 mars 2016 de 14h à 17h, à Antibes à la Maison des associations, 288 chemin de Saint-Claude, Mireille Ghigo et Marc Cotteret nous invitent tous à une **Rencontre de généalogie**. Toute personne, adhérente à une association ou pas, ayant fait une généalogie ou désirant en commencer une, est invitée à venir à une rencontre d'amateurs en vue d'échanges d'ancêtres communs, de renseignements, d'aide, quels que soient la région, le pays. Les bases de l'AGAM seront consultables auprès de responsables (relevés des communes, fiches généalogiques, Bleuets). Entrée libre, parking gratuit sur place.

EXPOSÉ

La frontière franco-italienne des Alpes-Maritimes de 1861 à 1947.

Les litiges frontaliers.

Par Alain Otho.



La frontière des Alpes de 1860.

Après le contexte historique et diplomatique de cette frontière éphémère, dont nous avons parlé Alain en octobre 2015, nous nous intéressons aujourd'hui à la militarisation de la frontière, ainsi qu'aux litiges qui sont apparus.

La nouvelle frontière innovait :

Si les communes de Tende et la Brigue restaient italiennes et leurs limites étaient inchangées, Isola, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Rimplas, Valdeblore, Saint-Martin-Vésubie, Belvédère,

Saorge et Breil étaient amputées d'une partie souvent non négligeable de leur territoire. Ces terres détachées des communes ne changeaient pas de propriétaires, privés ou publics. Elles étaient affectées administrativement aux communes limitrophes italiennes, Vinadio, Valdieri, Entracques et Olivetta San Michele.

La raison de ce tracé en était la cause militaire. En gardant les cols et leurs abords côté Nice, les Sardes protégeaient les accès du Piémont et de la Ligurie.

La militarisation de la frontière.

Le tracé de cette frontière rendait la défense de la région niçoise très difficile. Deux systèmes de défense furent construits, le premier à la fin du XIX^e siècle, la ligne Séré de Rivières, puis, le second dans les années 1930, la ligne Maginot. De leur côté, les Italiens construisirent également de nombreux ouvrages de défense.

La convention de 1861.

La convention de 1861 avait prévu un certain nombre de dispositions afin de pallier les inconvénients créés par cette nouvelle frontière :

- si la douane française était à la frontière, la douane italienne ne devait pas aller au-delà de la crête des Alpes entre Collalunga et la mont Clapier ;
- les forêts étaient placées sous la responsabilité, non pas de l'office italien, mais de l'office français ;
- dans cette zone enclavée, la police était assurée par les carabinieri italiens, mais les gardes champêtres étaient désignés par les communes françaises.

Les entraves à l'usage des terres situées en territoire italien.

Les incidents se multiplièrent à partir de 1913 et particulièrement après la prise du pouvoir par le parti fasciste. Ils touchèrent les propriétaires frontaliers, privés ou publics, et ceux qui exerçaient une activité sur les deux côtés de la frontière comme les exploitants forestiers et les éleveurs.

La progression de l'imposition italienne.

À partir de 1913, l'impôt foncier concernant les terres italiennes connut une augmentation régulière. Le Conseil général des Alpes-Maritimes puis l'État versèrent des subventions à chacune des communes concernées.

Les communes françaises possédant des terres en Italie furent obligées de souscrire à l'emprunt forcé de 5% de 1936 alors que les communes italiennes en étaient exemptées.

Conclusion.

La frontière de 1861 bouleversa considérablement le quotidien des populations de l'arrière-pays niçois. La militarisation de la frontière fut, à la fois, un handicap pour les communes concernées par l'usage parfois immodéré des expropriations et autres interdictions, mais aussi un atout pour les communes en aval, car la présence de l'armée leur apporta de nouvelles ressources.

TOUR DE TABLE

Denis Colmon : les fiches généalogiques de l'AGAM constituent une base de données. Elles sont 190 000 (mariages et décès) et couvrent la période de 1800 jusqu'à 1920 environ. Elles sont classées par ordre alphabétique (nom et prénom) et par le lieu d'origine qui se situe non seulement dans notre région, en France mais aussi dans bien d'autres pays.

Elles se répartissent dans 316 lieux :

- 65 pays ;
- 99 départements français ;
- 153 communes des Alpes-Maritimes.

La base est entièrement consultable :

Sur le site de l'AGAM :

http://www.agam-06.com/?page_id=1027

Sur le forum de discussion :

groups.yahoo.com/neo/groups/agam-06/info

Ainsi qu'auprès des responsables lors des réunions et permanences d'Antibes, Nice, Roquebrune, Villeneuve-Loubet et des diverses journées de généalogie.

L'objectif actuel est de terminer l'indexation des lettres D, G et M.

Colette Bettenfeld, informe l'assistance que dans la recherche des Français d'Algérie, il est conseillé de prendre, dans le site de Gallica, la rubrique presse et revues. Dans la mesure où il peut s'agir d'Alger, prendre le journal *L'Echo d'Alger* et mentionner le patronyme cherché.

<http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-et-revues>

Colette tient ces informations de Colette Grazzi et Guy Sidler.

Patricia Grimaud et Roger Reynier vont présenter un exposé sur les pénitents des Alpes-Maritimes mercredi 30 mars 2016 à 14h30 lors de la réunion aux A.D.

Antoine Sant continue de faire les relevés de Berre-les-Alpes. D'autre part, il participe à l'arbre collectif *Augusta06*.

Claude Jaquillard est nouvel adhérent, il ne sait pas comment classer ses nombreux documents de généalogie. Il lui est conseillé de se procurer un logiciel Généatique, Heredis ou autre, ou bien d'utiliser Geneanet sur Internet.

Margaret Richardson a eu les mêmes problèmes de classement de ses documents.

Jeanne Abitbol est une nouvelle adhérente. Elle possède une tablette, on l'informe qu'elle a la possibilité de télécharger gratuitement sur Internet l'application d'un logiciel de généalogie Heredis ou Généatique pour iPhone/iPad ou Android :

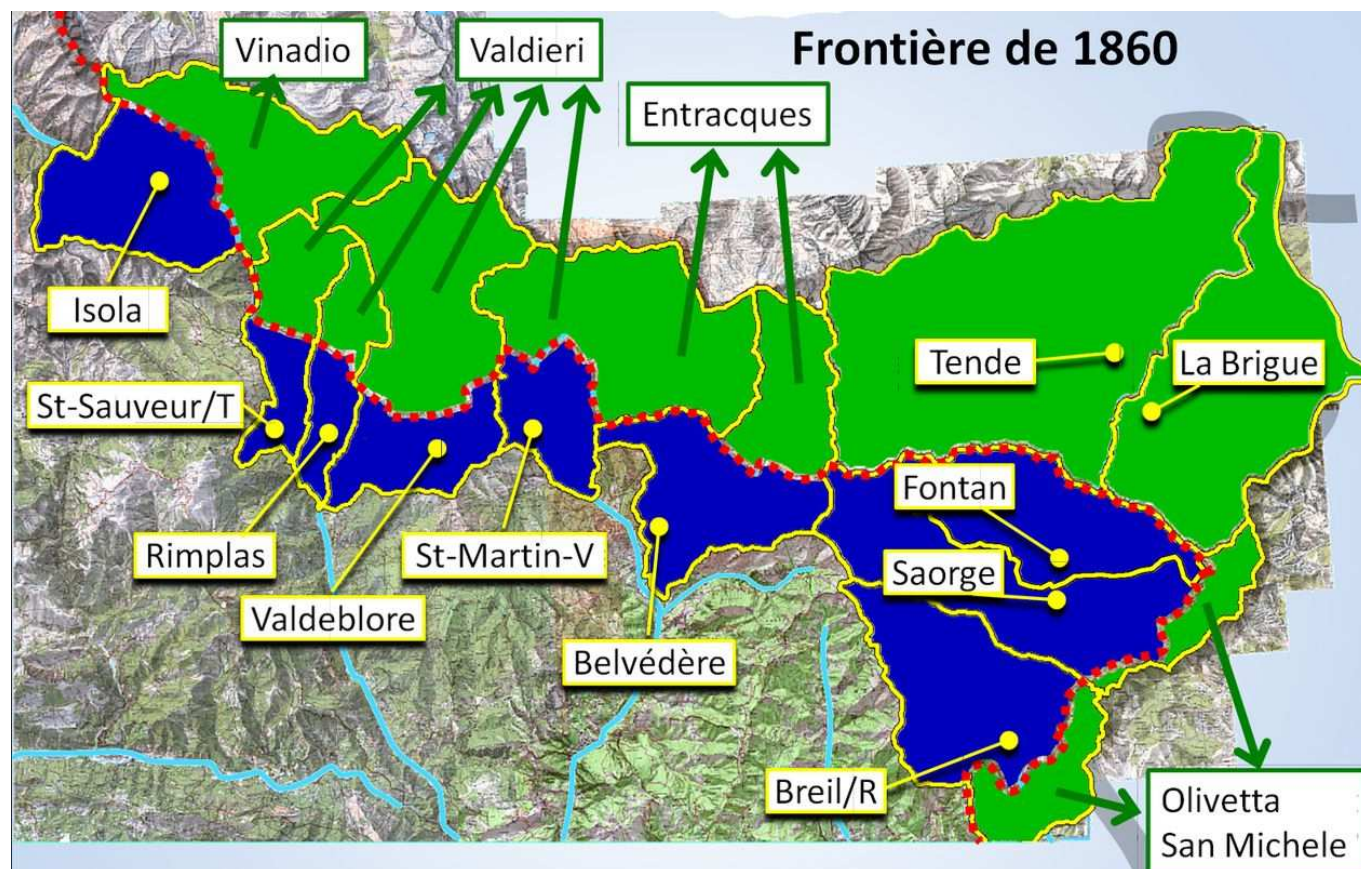
<http://www.heredis.com/heredis-iphone-ipad/>
<http://www.guide-genealogie.com/guide/mes-arbres-genealogiques.html>

La prochaine réunion aux A.D. se tiendra le mercredi 30 mars 2016 à 14h.

La séance est levée à 17h15.

Denise Loizeau, mars 2016.

La frontière des Alpes en 1860:



Triste nouvelle :

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition brutale de Francis CARLEZ le 21/02/2016. Les anciens se souviendront d'un homme discret et très avenant, qui aimait partager sa passion de la généalogie et de son village de Villars sur Var en participant aux relevés systématiques avec Mr et Mme POINTIS. Il venait parfois nous dire un petit bonjour lors des manifestations sur Nice comme le 5 juillet dernier place Garibaldi.

A sa famille, nous présentons nos très sincères condoléances.
Louise BETTINI-



Assemblée Générale 2016

